

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE D'UNIDROIT*

Compte rendu d'exécution pour l'exercice 2014



I - Références

Le Programme des bourses de recherche est au point de rencontre de deux activités qui sont étroitement liées aux travaux d'UNIDROIT: poursuivre les objectifs d'UNIDROIT que sont l'harmonisation et la modernisation du droit privé, avec une attention particulière aux pays en développement et en transition économique et la promotion de la recherche juridique dans une bibliothèque de renommée internationale dans les matières du droit privé international, au siège d'une organisation pionnière dans l'harmonisation du droit privé

Le Programme a été lancé en 1993 et a accueilli près de 300 chercheurs (fonctionnaires du gouvernement, universitaires, juges et praticiens) provenant de plus de 60 pays. Outre les avantages pour les bénéficiaires et leur environnement professionnel dans leurs pays d'origine, ce Programme a des retombées institutionnelles importantes, puisqu'il fournit à UNIDROIT des relais et des interlocuteurs souvent de très haut niveau dans les Etats membres et non membres, qui contribuent à un meilleur échange d'informations entre l'Institut et les milieux juridiques locaux ainsi qu'à une diffusion sur place des travaux d'UNIDROIT.

Le Programme de bourses donne à ses bénéficiaires la possibilité d'effectuer des recherches indépendantes en bibliothèque. Le personnel d'Unidroit fournit un appui logistique, des conseils bibliographiques et, selon le projet de recherche, organise des rencontres d'échanges avec les membres de son personnel. En outre, les chercheurs peuvent participer en tant qu'invités aux réunions organisées par Unidroit. Toutefois, Unidroit n'assure pas de supervision académique. Un certificat est remis au terme de la recherche.

.

UNIDROIT 2014 - Etude LXV/Bourses, - Impl. 25

II - Ressources financières en 2014

Ce Programme a été conçu à son origine comme devant être financé essentiellement sinon totalement par des fonds extérieurs. Toutefois, avec le temps, il s'est appuyé en grande partie sur l'allocation figurant au Chapitre XI du budget général d'UNIDROIT, pour une somme d'environ 10.000€ ces dernières années. Lors de sa session de 2012, l'Assemblée Générale d'UNIDROIT a décidé que, à partir de 2014, le Programme des bourses ne figurerait plus dans le budget général d'UNIDROIT et s'appuierait entièrement sur des contributions volontaires. A titre transitoire, le montant figurant au Chapitre XI du budget 2013 avait été alloué aux chercheurs début 2014.

Les sources de financement du Programme en 2014 pour autant qu'elles couvrent les bourses allouées en 2014 ont été les suivantes:

- ❖ Budget général d'UNIDROIT, Chapitre XI 2013
- Contributions volontaires pour financer des bourses allouées en 2014 ou reçues en 2014 :
 - ❖ La UK Foundation for International Uniform Law
 - ❖ Transnational Law & Business University (TLBU)
 - Le Gouvernement des Pays-Bas
 - ❖ La Fondation de droit uniforme international d'UNIDROIT
 - Des membres du Conseil de Direction à titre personnel
 - Le Président d'Unidroit

Le financement total disponible en 2014 s'élevait à 78.500,50€. La somme dépensée pour les bourses était de 38.460, 56€, avec un solde créditeur de 40.039, 94€ pour le Programme de 2015. On trouvera en Annexe I un tableau des sommes reçues et de leur emploi. L'Annexe II présente les Conclusions du Trésorier certifiant le rapport financier du Programme de bourses de l'année 2014.

III - Objectifs et procédures de sélection

Le Programme fait l'objet de publicité sur le site Internet d'UNIDROIT et le Secrétariat en fait également la publicité auprès des Etats membres et non membres, des membres du Conseil de Direction et des correspondants, ainsi que des institutions universitaires dans des pays ciblés. La sélection des bénéficiaires est faite sous la direction du Secrétaire Général sur la base des exigences des donateurs et selon les principaux critères/considérations suivants:

- a) le sujet de la recherche et la présentation du projet de recherche, la préférence étant donnée plus spécifiquement à des questions relatives aux activités passées et présentes d'UNIDROIT (inscrites au Programme de travail en cours ou aux instruments adoptés) et en général ayant trait au droit privé au sens large du terme;
- b) l'application éventuelle et les répercussions de la recherche en vue de la promotion des réformes législatives, de la divulgation universitaire, l'application judiciaire;
- c) les potentialités du candidat (selon ses qualifications universitaires et professionnelles, les références données) pour tirer le meilleur profit de la bourse mise à disposition;
- d) entre autres considérations, la plus vaste distribution géographique possible quant aux pays d'origine des bénéficiaires (dans le but d'accueillir des chercheurs d'Etats membres pour renforcer leur participation à l'activité de l'Institut et d'Etats non membres pour établir un réseau en mesure de faire connaître les travaux d'UNIDROIT).

Les financements reçus des donateurs sont alloués exclusivement aux chercheurs pour soutenir leurs frais de séjour à Rome (frais d'hébergement et dépenses locales). Les autres dépenses

relevant de la gestion du programme (personnel et ressources documentaires et bibliothécaires) sont soutenues par le budget général d'UNIDROIT. Les candidats admis comme chercheurs invités reçoivent une bourse entière ou partielle quand – comme ils sont encouragés à le faire – ils peuvent s'appuyer sur un financement personnel ou un complémentaire de la part de leur institution d'origine ou bien d'un autre donateur. Le Secrétariat est particulièrement attentif à ce que les ressources financières soient utilisées au mieux.

Les candidats sont invités à se présenter individuellement mais il existe également des accords de coopération pour des bourses conjointes avec des institutions universitaires. En général, les accords de coopération prévoient une procédure de sélection au sein de l'institution partenaire et impliquent un partage des frais. Ces accords ont été faits avec: Universidad Argentina de la Empresa (UADE), University of Johannesburg, (Afrique du sud), Universidad Externado de Colombia, Babes Bolyai University (Roumanie), Sukhothai Thammathirat Open University (Thaïlande). Il convient de souligner la coopération de longue date entre le Programme de bourses d'Unidroit et l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne) qui permet presque chaque année à un des candidats sélectionnés dans le cadre du Programme d'Unidroit de mener des recherches supplémentaires à Lausanne grâce à une bourse « von Calker ».

Le Programme a accueilli 15 chercheurs provenant de 10 pays (voir la liste en Annexe III).

Les rapports de recherche des bénéficiaires de l'année 2014 sont présentés en résumé dans un document ci-joint. Bien que très différents, de l'avis du Secrétariat, ils témoignent des bénéfices retirés de ces opportunités de recherches (il faut rappeler qu'un certain nombre de ces rapports sont de nature descriptive, non scientifique – les retombées académiques, sous forme d'articles, de thèses, de livres, etc. n'apparaissent généralement pas avant des mois et même des années après le retour des chercheurs dans leurs pays; dans d'autres cas, le rapport de recherches prend la forme d'un article joint au rapport). En outre, plusieurs candidats ont apporté des contributions tangibles aux travaux en cours d'UNIDROIT, en participant directement aux Conférences organisées par UNIDROIT ou bien en soutenant les efforts du Secrétariat en suggérant des intervenants (dans le cas de l'Atelier d'UNIDROIT sur l'agriculture contractuelle réuni à Bangkok le 26 septembre). Dans la plupart des cas, les candidats ont permis d'établir ou de renforcer les liens de coopération avec les universités et les centres de recherches, et en général contribuent à la promotion des instruments d'UNIDROIT dans le monde.

IV - Perspectives

Le Secrétariat rappelle que ce Programme s'est révélé être un moyen efficace de renforcer l'activité d'harmonisation de l'Organisation et devrait être considéré comme partie intégrante de la mission de l'Institut.

Le Secrétariat exprime sa reconnaissance à tous les donateurs et forme l'espoir que, comme en 2014, ils renouvelleront leur participation, et que de nouveaux donateurs se joindront au programme, afin de maintenir les capacités d'octroi de bourses à un bon niveau, et pouvoir ainsi accueillir dans une mesure satisfaisante les candidatures présentées et acceptées au Programme de recherches.

(fin du texte - 3 annexes jointes)

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE D'UNIDROIT

Rapport financier 2014 (montants exprimés en euro)

Organes de financement	Financement	Chercheurs	Montants des subventions reçues
		Mme Fatma Bouraoui	3.000,00
Fonds général des bourses		Mme Romy S. Mevoungou Zambo	2.800,00
Report Unidroit 2013		Mme Vanya Singh	2.250,00
Membres du Conseil de Direction	13.937,76	Mme Oksana Bilous	2.250,00
d'Unidroit		Mme Chen Xin	3.000,00
Président d'UNIDROIT	3.152,00	M. H. Kadavil Sathyapalan	700,00
	4.010,56	M. Teemu Viinikainen ¹	1.610,56
Total	21.100,32	Total	15.610,56
Solde	5.489,76		
Gouvernement des Pays-Bas	3.000,00		
21 février 2014		M. H. Kadavil Sathyapalan	3.000,00
Solde			
Gouvernement de la République de Corée			
Report 2013	548,69	Mme Hok Siem	2.100,00
Transnational Law and Business	340,03	Mme Yang Jiuying	2.100,00
University (TLBU), Seoul, Rép.Corée		Mme Vu Kim Hanh Dung	2.100,00
11 octobre 2013	7.304,48	Mme Nguyen Thi Thu Trang	2.100,00
17 décembre 2014	3.200,00	Mme Nguyen Huy Hoang	2.100,00
Total	11.053,17	Total	10.500,00
Solde	553,17		
Fondation UNIDROIT			
11 mars 2014	10.000,00	Mr Abual-Arja Ihab	1.500,00
25 septembre 2014	22.971,53	Mme Fu Wenyi	3.000,00
Total	32.971,53	Total	4.500,00
	28.471,53		
UK Foundation			
Solde 2013	375,48	Mme Afolasade A. Adewumi	2.350,00
25 juin 2014	10.000,00	Mr Jenner Alonso Tobar Torres	2.500,00
Total	10.375,48	Total	4.850,00
Solde	5.525,48		
Montant total disponible en 2014	78.500,50	Montant total dépensé pour les bourses	38.460,56
Solde disponible pour 2015	40.039.94		

¹ M. Viinikainen a apporté son soutien au Secrétariat d'UNIDROIT en qualité d'assistant de recherches. Bien qu'il ait effectué de nombreux travaux de recherche et participé au processus d'élaboration de projets sur l'agriculture contractuelle, aucun « rapport final » n'est inclus dans le présent document.

CONCLUSIONS

Le Trésorier:

- ayant constaté que les recettes et les paiements rapportés dans le tableau de l'Annexe I sont conformes aux pièces justificatives et correspondent au solde du compte bancaire de l'Institut auprès d'Unicredit Banca di Roma, à savoir compte EURO n° 000400757613, relatif au compte bancaire de l'Institut concernant le Programme de bourses de recherche d'UNIDROIT.
- est d'avis que le rapport financier du projet pour 2014 peut être approuvé.

Rome, 22 décembre 2014

MINIDROIT ST

Paolo Aversa Trésorier

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT

Chercheurs ayant effectué leur séjour à UNIDROIT en 2014

Mme Fatma Bouraoui	Tunisie	Professor, University of Carthage – Tunis	Fonds général des bourses	The UNIDROIT Principles as a Renewed Source of the Lex Mercatoria, and the Islamic Law as a Part of this Dialectic 20 janvier – 24 mars2014
Mme Romy Suzanne MEVOUNGOU ZAMBO	Cameroun	PhD Student, Univeristy of Yaoundé II Soa	Fonds général des bourses	Les tentatives de codification de la période précontractuelle dans l'œuvre législative contemporaine 20 janvier - 14 mars 2014
Mme Vanya SINGH	Inde	Assistant Legal Advisor Securities and Exchange Board of India	Fonds général des bourses	The impact of foreign institutional investments on domestic retail participation in the capital markets in India 3 février – 14 mars 2014
Mme Oksana BILOUS	Ukraine	PhD Student, Department of Private International Law; National Taras Shevchenko University of Kyiv Institute of International Relations	Fonds général des bourses	A Comparative Analysis of Contract Law Based on the UNIDROIT Principles 3 février – 14 mars 2014
Mme Chen Xin	Rép. Populaire de Chine	Assistant Professor, School of Law, Xiamen University	Fonds général des bourses	The possibility of introducing close-out netting arrangements into China's legal system 3 février – 28 mars 2014
M. Harisankar Kadavil Sathyapalan	Inde	Assistant Professor of Law, National Law University Jodhpur	Pays-Bas/UNIDROIT	The Interactions between International Private Law and International Commercial Arbitration – Focusing on the potential relevance of the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 17 mars – 8 mai 2014
Mme Hok Siem	Cambodge	2013 Master of Laws Graduate Transnational Law and Business University (TLBU), Seoul	TLBU	The Financial Lease in the UNIDROIT instruments, the UCC and the Cambodian legislation 14 avril– 23 mai 2014

Mme Yang Jiuying	Rép. Populaire de Chine	2013 Master of Laws Graduate Transnational Law and Business University (TLBU), Seoul	TLBU	A Comparative Study on Fundamental Breach under the CISG, PICC and Chinese Contract Law 14 avril– 23 mai 2014
Mme Vu Kim Hanh Dung	Vietnam	2013 Master of Laws Transnational Law and Business University (TLBU), Seoul	TLBU	Intellectual property laws in Asean economic community – a lesson from EU 3 juin – 11 juillet 2014
Mme Nguyen Thi Thu Trang	Vietnam	2013 Master of Laws Transnational Law and Business University (TLBU), Seoul	TLBU	Legal policies and regulations governing contract farming in Vietnam 3 juin – 11 juillet 2014
M. Nguyễn Huy Hoang	Vietnam	2013 Master of Laws Transnational Law and Business University (TLBU), Seoul	TLBU	Third Party liability due to GNSS malfunction: Liabilities arising from third party Case study: The disappearance of Malaysian aircraft MH370 3 juin – 11 juillet 2014
M. Abual-Arja Ihab	Jordanie	Legal Director – Aviation Jurist Jordan Civil Aviation Regulatory Commission (CARC)	Fondation UNIDROIT	Security Interests and Remedies protecting Creditors under the Cape Town Convention & its Protocol on Matters Specific to Aircraft Equipment – A Study Applied to the Jordanian Legal System 26 juin – 27 juillet 2014
M. FU Wenyi	Rép. Populaire de Chine	Associate Professor and Associate Dean Law College of Kunming University of Science and Technology Mingli Building, Chenggong Campus of KMUST	Fondation UNIDROIT	Genetically Modified Crops and Intellectual Property Law Issues in Agricultural Contracts in China and under a Comparative Law Perspective 2 juin – 31 juillet 2014
Mme Afolasade A. ADEWUMI	Nigeria	Department of Public & International Law, Faculty of Law University of Ibadan, Ibadan	UK Foundation	A Comparative analysis of the 1970 UNESCO and the 1995 UNIDROIT Conventions on Return and Restitution of Cultural Property to their Countries of Origin with Particular Emphasis on Africa 2 octobre – 7 novembre 2014
M. Jenner Alonso TOBAR TORRES	Colombie	Professor, National Univeristy of Colombia, Bogota	UK Foundation	UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 20 octobre - 20 décembre 2014